



Prix de thèse du GDR Robotique

Règlement 2016

Mars 2016

Préambule

Le prix de thèse du GdR Robotique cherche à distinguer des travaux de recherche effectués dans le cadre d'un doctorat obtenu en 2015 apportant une contribution remarquable à l'un des grands thèmes considérés dans le cadre du GdR Robotique (voir <http://www.gdr-robotique.org/>).

Article 1

Le GdR Robotique organise un prix annuel de thèse dans le domaine général de la Robotique.

Article 2

L'édition 2016 de ce prix s'adresse aux docteurs ayant soutenu leur thèse durant l'année civile 2015 dans un établissement d'enseignement supérieur français.

Article 3

Un jury sélectionnera ce qu'il considère comme la meilleure thèse par année de référence selon des critères d'excellence (voir annexe 1). Il pourra s'il le souhaite distinguer jusqu'à deux accessits. Chaque thèse sera examinée par au moins deux membres du jury.

Article 4

Le jury sera composé (annexe 2) :

- de membres académiques du Comité Scientifique (CS) du GdR ;
- des animateurs du Club de Partenaires du GdR, membres du CS ;
- des présidents du même jury des années antérieures ;
- du directeur adjoint scientifique en charge de l'Automatique, la Robotique, et la Productique au CNRS-INS2I ;
- du délégué scientifique, en charge de la thématique "Signal, Image, Automatique, Robotique-SIAR" au CNRS-INSIS.

Sous la responsabilité du directeur du GDR Robotique, le jury se dotera d'un Président en nommant, pour assurer cette fonction, une personnalité reconnue du monde universitaire ou du monde de l'entreprise.

Pour l'édition 2016, le jury sera présidé par Mme Jocelyne Troccaz, Directrice de Recherche au CNRS.

Article 5

Le règlement et le dossier de candidature sont accessibles sur le site du GDR Robotique : <http://www.gdr-robotique.org/>

Article 6

La sélection des candidats au prix de thèse du GDR Robotique est de la responsabilité des directeurs de laboratoire. Ces derniers sont invités à pré-sélectionner les thèses qui leur paraissent les meilleures (soit, si la qualité le justifie et selon la taille du laboratoire, de 1 à 3 dossiers par laboratoire).

Les pièces à fournir sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Elles sont à **déposer sur le site du GdR** à partir du formulaire de candidature en ligne.

Par ailleurs, les candidats sont fortement incités à déposer leur mémoire de thèse sur l'archive des thèses du site du GdR-Robotique.

Liste des pièces à déposer sur le site du GDR Robotique sous la forme d'un seul fichier zip avant la date limite	Avis et recommandations
<ul style="list-style-type: none">• Curriculum vitae (1 à 2 pages max.)• Mémoire de thèse• Rapports de pré-soutenance de thèse• Rapport de soutenance• Liste des publications relatives au travail décrit dans la thèse ainsi que les acceptations éventuelles des articles non encore publiés	<ul style="list-style-type: none">• Avis du ou des directeurs de thèse (obligatoire)• Avis du directeur de laboratoire (obligatoire)• Autres recommandations

Les avis et recommandations peuvent être envoyés de façon confidentielle par voie électronique à la présidente du jury (Jocelyne.Troccaz@imag.fr).

Article 8

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi **27 Mai 2016 minuit** (fermeture du site). Tout dossier incomplet sera rejeté.

Annexe 1 : Critères d'évaluation

Annexe 2 : Présidents et CS du GdR robotique

Prix de thèse du GDR Robotique

Critères d'évaluation

Donnés à titre indicatif.

- 1. Apport scientifique**
- 2. Publications hors brevets**
- 3. Valorisation de la recherche**
- 4. Qualité rédactionnelle**
- 5. Durée de la thèse**

Prix de thèse du GDR Robotique

Présidents des jurys de 2008 à 2014 :

Etienne DOMBRE (LIRMM, CNRS/Université de Montpellier)

Bernard DUBUISSON (Université de Technologie de Compiègne)

Claude LAURGEAU (Mines-ParisTech)

Bernard ESPIAU (INRIA Rhone-Alpes)

Jean-Claude GUINOT (ISIR, Paris)

Claude BARROUIL (ONERA)

Christian LAUGIER (INRIA Rhône-Alpes)

Membres du Conseil Scientifique *

Michel BERDUCAT	IRSTEA	Grigore GOGU	LaMI, IFMA
Philippe BIDAUD	ISIR	Christian LAUGIER	INRIA Rhône-Alpes et LIG
Philippe BONNIFAIT	Heudiasyc	Jean-Paul LAUMOND	LAAS-CNRS
Guy CAVEROT	BA Systèmes / Club des Partenaires	Philippe MARTINET	IRCCyN
Philippe LUTZ	FEMTO-ST	Jean-Pierre MERLET	INRIA Sophia-Antipolis
Ali CHARARA	Heudiasyc	El Mustapha MOUADDIB	MIS, U. Picardie
François CHARPILLET	LORIA	Christine CHEVALLEREAU	IRCCyN
Raja CHATILA	ISIR	Yann PERROT	CEA/LIST
Francois CHAUMETTE	INRIA et IRISA	Philippe FRAISSE	LIRMM
Etienne DOMBRE	LIRMM	Dominique MEIZEL	ENSIL, U. de Limoges
Dominique DUHAUT	Valoria, UBS	Jocelyne TROCCAZ	TIMC
Michel De MATHELIN	LSIIT, Représentant INSIS	Stéphane VIOLLET	ISM, U. Méditerranée
Isabelle QUEINNEC	Membre invité, directrice du GdR MACS	Patrick RIVES	INRIA

** les directeurs de thèse de candidats au Prix de thèse ne siègeront pas dans le jury*